



Complément d'activité professeur de lycée et psychanalyste

Par **guy**, le **08/03/2010** à **08:39**

Bonjour,

Je suis actuellement professeur de sciences économiques et sociales à temps partiel et j'ai par ailleurs une formation de psychanalyste.

1 Puis-je pratiquer professionnellement la psychanalyse ?

2 Si oui, quel statut juridique choisir ?

Cordialement

Par **martin86**, le **09/03/2010** à **08:54**

Bonjour,

Tout dépend de votre temps partiel. J'aurais pu vous répondre concernant la fonction publique territoriale, mais pas pour l'éducation nationale. Vous devez pouvoir trouver les textes vous concernant.

Si vous faites trop d'heures, vous ne pouvez exercer comme profession "parallèle" qu'un métier artistique ou littéraire, me semble t'il.

Quel type de formation psychanalytique faites vous ? Moi aussi, je suis en formation.

Cordialement,

